



problèmes avec propriétaire

Par **fourn**, le **05/03/2012** à **15:06**

J'ai signé le 15/03/2011 un bail d'un an pour un logement partiellement meublé.

Nota, ce bail sur 1 feuille est une modification de baux qui servaient initialement à louer ce même logement pour des périodes courtes de cure.

Le 01/03/2012 je fais part à mon propriétaire de mon mécontentement car ce dernier ayant un double des clés rentrait à mon insu dans l'appartement qu'il me loue; ce dernier a partie dans un colère indiquant que si je n'étais pas content je devais libérer le logement!!!

Je recois le 03/03 un avis de RCAR dans ma bte aux lettres.

J'E RETIRE LA LETTRE CE JOUR 05/03:

DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS EXCLUS ADRESSES ET NOMS:

Monsieur.....

Le contrat de location du F3 QUE REPONDRE????????? situé.....
venant à expiration le 14/03/2012 et n'ayant pas l'intention de vous renouveler une prolongation de ce contrat.

Je vous prierai de bien vouloir libérer ce logement au plus tard le 15/04/2012.

Faute de quoi je me verrai dans l'obligation d'entamer une procédure d'expulsion.

Espérant ne pas en arriver là recevez M..... mes salutation

Par **Laure11**, le **05/03/2012** à **17:59**

Bonjour,

Le 2 mars dernier, janus vous a déjà répondu à ce sujet.

Envoyez un courrier recommandé à votre propriétaire.

Vous pouvez contacter l'ADIL (gratuit).

Cdt